



## Nomination de Sylvain Grataloup : un mépris de la démocratie locative

La nomination de Sylvain Grataloup comme chargé de mission sur l'équilibre entre locataires et propriétaires constitue une faute politique de plus du gouvernement, un véritable déni de démocratie.

D'abord, parce qu'il existe une instance de concertation paritaire, légitime et reconnue : la Commission nationale de concertation, dont la vocation est précisément de travailler sur les rapports locatifs. La contournement aujourd'hui revient à fragiliser un cadre de dialogue pourtant essentiel, à marginaliser la parole des locataires et à imposer une vision du logement à sens unique.

Ensuite parce que confier cette mission au président de l'Union nationale des propriétaires immobiliers pose inévitablement la question de l'équilibre et de l'impartialité nécessaires à un tel travail.

Après un « Monsieur Impayés » qui a fait rapidement pschitt, voilà maintenant que le gouvernement mise sur un émissaire spécial partial !

Cette désignation est tout sauf neutre dans un contexte où le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, vient de faire adopter un statut du bailleur privé avec de nouveaux avantages fiscaux et, s'agissant des locataires, ose déclarer : « Certaines familles ont tous les abonnements à Netflix et Amazon Prime alors qu'elles ont des impayés de loyer ».

**Pour la CNL, ce ne sont pas les relations locataires-propriétaires qui posent problème.** . Le vrai scandale est ailleurs. Il réside dans le niveau des loyers, devenu trop élevé pour de nombreux ménages, et dans la nécessité de sécuriser les parcours des habitant.es face aux accidents de la vie.

Plutôt que des missions biaisées, il faut des réponses structurelles. C'est tout le sens de notre proposition de Sécurité sociale du logement : garantir à chacune et chacun le droit effectif de se loger, protéger les parcours locatifs et sortir enfin le logement de la logique spéculative.

La CNL n'est pas dupe. Si nous sommes auditionnés par Monsieur Grataloup, nous porterons nos propositions avec force. Mais si le rapport qui en découle ignore délibérément la réalité sociale et les solutions portées par les locataires, alors nous le dénoncerons sans ambiguïté.

La crise du logement mérite mieux que des caricatures et des opérations politiques. Elle exige de la justice, de la démocratie et un réengagement de l'État à la hauteur des besoins. Elle appelle également un plan massif de construction de logements sociaux, la suspension de la RLS, la généralisation de l'encadrement des loyers et un plan d'éradication contre le logement insalubre.

L'État ne peut plus esquiver ces exigences. Il faut qu'il agisse.

Montreuil le 17 avril